



Municipalité de Sainte-Christine-D'Auvergne
Province de Québec
MRC de Portneuf

AVIS PUBLIC

VENTE D'UN VÉHICULE USAGÉ

AVIS PUBLIC est donné, par la présente, que la Municipalité de Sainte-Christine-d'Auvergne souhaite procéder à la vente de son véhicule usagé suivant :

CAMION GMC Sierra 1500 2013

- Kilométrage : 117 627 km
- Masse nette : 2 133 Lb
- Cylindrée : 4.3
- Transmission automatique, 4 roues motrices
- **Prix de base demandé : 500 \$**



Ce véhicule est vendu dans son état actuel, tel quel, sans aucune garantie de qualité, sans garantie légale et sans condition de l'acheteur. Le prix de base des soumissions doit être égal ou supérieur à 500 \$, autrement les soumissions se verront automatiquement rejetées.

Ce véhicule peut être observé dans la cour du garage municipal situé au 80, rue Principale, à Sainte-Christine-d'Auvergne. Un rendez-vous pour examiner le véhicule peut aussi être pris auprès de M. Patrick Vinette, employé des travaux publics, par courriel à voirie@sca.quebec ou par téléphone au 418 329-3304 poste 104. Les demandes de renseignements sur ce véhicule doivent aussi être présentées à M. Patrick Vinette aux coordonnées mentionnées ci-haut.

DÉPÔT DE GARANTIE DE SOUMISSION

Le soumissionnaire doit remettre avec sa soumission, dans une enveloppe scellée, une garantie de soumission sous forme d'argent comptant, de chèque certifié, mandat-poste ou une traite bancaire, tiré d'une institution financière et fait à l'ordre de la Municipalité de Sainte-Christine-d'Auvergne, au montant de 10% du prix soumis avant taxes.

DÉLAI DE SOUMISSION

Toute personne intéressée devra faire parvenir une offre avant la date de fermeture des soumissions, fixée au **jeudi 14 septembre à 11 h 00**, pour être ouvertes le même jour à la même heure.

Pour être considérée, toute offre devra comporter les coordonnées complètes du soumissionnaire et le montant du prix proposé avant taxes, et devra être acheminée avant la date limite, sous enveloppe cachetée avec mention « SOUMISSION VENTE D'UN CAMION GMC SIERRA », à l'attention de madame Mélanie Bourgeois, directrice générale et greffière-trésorière par intérim à l'édifice municipal au 80, rue Principale, Sainte-Christine-d'Auvergne, Québec, G0A 1A0. Toute soumission transmise par courriel, ou encore reçue après le délai ci-haut mentionné, sera automatiquement rejetée. Une seule soumission par personne peut être déposée.

La municipalité de Sainte-Christine-d'Auvergne ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni la plus haute, ni aucune des soumissions reçues, et elle n'encourt aucune obligation envers les soumissionnaires.

PAIEMENT

Le paiement du véhicule devra être fait avant la prise de possession du bien, en argent comptant, par paiement via l'institution bancaire, ou par chèque certifié à l'ordre de la Municipalité de Sainte-Christine-d'Auvergne, incluant les taxes applicables.

PRISE DE POSSESSION

Le soumissionnaire retenu devra prendre possession du véhicule dans les 14 jours suivant l'adjudication du contrat par le conseil municipal. Aucune livraison n'est effectuée par la Municipalité.

Donné à Sainte-Christine-d'Auvergne, ce 1^{er} septembre 2023.



Mélanie Bourgeois
Directrice générale, greffière-trésorière par
intérim

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Mélanie Bourgeois, directrice générale et greffière-trésorière par intérim de la Municipalité de Sainte-Christine-d'Auvergne, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant des copies aux endroits désignés par le Conseil, le 1^{er} septembre 2023.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat de publication, ce 1^{er} jour de septembre 2023.



Mélanie Bourgeois
Directrice générale, greffière-trésorière par
intérim »